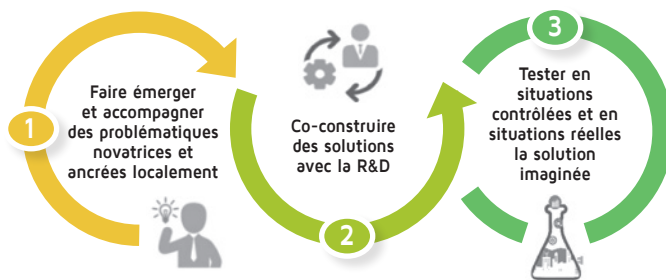


- **PORTEUR DE PROJET :** INRA
- **PARTENARIAT :** SIDAM, ARIA, Coop de France, Membres du Cluster Herbe
- **ETAT D'AVANCEMENT :** phase d'émergence.  
Début du projet : 01/09/2019 - Fin : 31/12/2021
- **OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?**  
Céline Ottogali, animatrice du LIT EHM  
04 43 76 16 23 / celine.ottogali@inra.fr

## 1

### Objectifs



L'ambition du LIT EHM (Elevage à l'Herbe de Massif) est de **"Faire de l'élevage à l'herbe un levier de performance dans les territoires du Massif central"**, et ainsi de i) permettre la **création de valeur ajoutée**, ii) accroître l'attractivité de nos territoires et iii) assurer la **durabilité des élevages et des filières**. Le LIT EHM vise à : identifier, faire émerger, accompagner et tester in situ des innovations impliquant directement des utilisateurs finaux.

Il s'appuie sur des **problématiques issues du terrain** dont les **acteurs locaux** s'emparent avec un accompagnement des **acteurs de la R&D**, autorisant une prise de risque favorable à la créativité et à l'émergence de **solutions originales**. L'animation est réalisée par et pour les usagers afin de :

Ces "initiatives pilotes territorialisées" auront pour finalité de déboucher vers des innovations directement utilisables par les usagers finaux, à des fins de développement durable (économique, écologique et social) des territoires herbagers des Massifs.



## 2

### Actions

Les actions du LIT-EHM dans sa phase d'émergence visent à **co-construire** le cadre et les principes de fonctionnement du LIT-EHM. Il s'agit de **co-développer** une méthodologie d'accompagnement et de la tester sur des "initiatives pilotes". Pour ce faire **nous contribuerons à promouvoir des initiatives préexistantes, à stimuler l'émergence d'initiatives originales et à accompagner des expérimentations en situations réelles destinées à faire la preuve de la viabilité technique et économique des innovations, ou d'en identifier les limites.**

Face aux enjeux et problématiques auxquelles sont confrontés quotidiennement les acteurs locaux, un grand nombre d'entre eux ont développé des solutions techniques ou organisationnelles originales. Pourtant, dans la majorité des cas, ces solutions novatrices restent cantonnées au niveau de celui qui en est le concepteur. Ces innovations ne diffusent souvent pas par manque de moyens ou par l'absence de media pour les porter à connaissance d'un public plus large. La phase d'émergence du LIT-EHM souhaite développer ce média en rendant accessible au plus grand nombre les solutions novatrices imaginées par les acteurs eux-mêmes en réponse à leurs questions ou problématiques.

L'originalité du LIT-EHM se trouve dans l'ambition de faire émerger les initiatives directement des acteurs locaux, pour les accompagner dans la maturation de leur démarche jusqu'à l'expérimentation en situation réelle tout en maîtrisant la prise de risque par un soutien méthodologique. Cela implique la mise à disposition de moyens d'animation importants. Notre hypothèse est qu'en restant au plus près des besoins locaux, nous favoriseront la pénétration et l'acceptation des solutions proposées.

Pour cela, nous mettrons à disposition des acteurs des outils mobilisables dans les étapes ultérieures en matière de diffusion et de capitalisation.

### • L'émergence en 4 actions

ACTION 1 : Emergence et structuration du LIT-EHM	ACTION 2 : Animation du LIT EHM	ACTION 3 : Accompagnement des initiatives	ACTION 4 : Assurer la diffusion et la capitalisation des expériences
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sous-action 1.1 :</b> Définir le périmètre d'intervention.</li> <li>• <b>Sous-action 1.2 :</b> Mettre en place une méthodologie de fonctionnement.</li> <li>• <b>Sous-action 1.3 :</b> Assurer la viabilité du dispositif.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sous-action 2.1 :</b> Faire connaître le LIT et ses ambitions auprès des populations cibles.</li> <li>• <b>Sous-action 2.2 :</b> Animer les collectifs territoriaux et identifier les initiatives locales.</li> <li>• <b>Sous-action 2.3 :</b> Accompagner les porteurs dans la maturation de leur initiative.</li> <li>• <b>Sous-action 2.4 :</b> Maintenir et susciter l'intérêt.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sous-action 3.1 :</b> Accompagner l'émergence d'expérimentation en conditions réelles.</li> <li>• <b>Sous-action 3.2 :</b> Assurer un accompagnement méthodologique des expérimentations.</li> <li>• <b>Sous-action 3.3 :</b> Favoriser la collaboration entre porteurs d'initiatives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sous-action 4.1 :</b> Organiser la diffusion des résultats.</li> <li>• <b>Sous-action 4.2 :</b> Capitaliser sur les succès et les échecs.</li> <li>• <b>Sous-action 4.3 :</b> Développer une communauté d'acteurs.</li> </ul>

## 3

### Principaux résultats attendus

La finalité poursuivie par le LIT-EHM est de contribuer, à travers l'accompagnement d'innovations territorialisées à la valorisation durable des produits et services issus des ressources herbagères et pastorales du Massif central. La stratégie choisie est de favoriser et d'accompagner l'émergence de groupes projets collaboratifs locaux contribuant à une meilleure gestion des ressources et des systèmes d'élevage, l'organisation et la sécurisation des filières, la valorisation de la typicité des produits ou la vitalité des territoires. Le LIT-EHM contribuera à une mise en réseau des acteurs du développement et du territoire, de la recherche, des institutions et des entreprises, en densifiant le maillage territorial et favorisant le transfert, la diffusion et le partage des connaissances et des savoir-faire.

Les résultats majeurs escomptés à l'échelle des filières et des territoires sont de :

- Favoriser le développement de systèmes d'élevage à l'herbe innovants et résilients. Ils devront permettre de répondre à des questions relatives à l'autonomie des exploitations, au pastoralisme, à la réduction des coûts de production ainsi qu'au maintien des services environnementaux tel que le stockage de carbone ou la gestion des paysages et de la biodiversité.
- Accompagner le développement de systèmes de production et donc nécessairement de produits innovants valorisant les spécificités des ressources herbagères de montagne (nutrition-santé, qualité organoleptique, naturalité).
- Renforcer la pérennité des filières par la sécurisation des marchés.



**cget** Commissariat général à l'égalité des territoires



**I-SITE CLERMONT**  
Clermont Auvergne Project